**Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)**

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28175**

## Intitulé

Monteur

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|---|
| ARFIS école | Directeur |

## Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

**Formacode(s) :**

## Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'activité s'exerce au sein de chaînes de télévision, sociétés de production, sociétés de post-production, ... en concertation avec l'équipe de réalisation et de production (réalisateur, producteur, rédacteur en chef, ...). Elle varie selon le secteur (cinéma, audiovisuel, publicité, musique), le type d'équipement (table de montage mécanique, station de montage informatisée, ...) et le type de production (film, documentaire, reportage, ...).

- Il analyse les intentions en amont de la post-production
- Il participe aux choix techniques et à la conception du workflow
- Il effectue le montage selon le plan de montage
- Il intègre les éléments de compositing à l'habillage
- Il étalonne le film selon les indications du Chef Opérateur
- Il assure les finitions et la production d'un PAD

Les capacités attestées :

- Maitrise l'analyse du projet en production
- Participe à la conception du workflow (choix techniques, méthodes)
- Mise en oeuvre des protocoles liés au workflow
- Applique abec maitrise la numérisation des rushes
- Mise en oeuvre du montage selon le plan de montage
- Applique avec maitrise les techniques de Compositing
- Applique avec maitrise les techniques d'étalonnage du film
- Analyse et maitrise la continuité esthétique du film
- Maitrise les finitions
- Mise en oeuvre la production du PAD

## Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Production cinématographique (courts et longs métrages)

Production audiovisuelle

Production télévisuelle (chaînes de télévision nationale, régionale, locale, thématique)

Production de contenus nouveaux médias (internet, web TV, etc.)

Prestation de services techniques dans le cadre d'événements

Assistant monteur

Assistant monteur spécialisé

Monteur adjoint

Une expérience professionnelle dans ces emplois, consécutive à la certification, permettra l'accession aux métiers de Chef monteur, Chef monteur spécilisé ou Directeur de post-prouction.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

L1507 : Montage et post-production

**Réglementation d'activités :**

Convention Collective Nationale de la Production cinématographique 19/01/2012

Convention Collective des Entreprises Techniques au service de la Création et de l'Evénement 21/02/2008

Convention COllective Nationale de la Production Audiovisuelle 13/12/2006

## Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

- Activités de préparation d'un montage ou d'une post-production
- Activités de montage
- Activités de compositing
- Activités d'étalonnage
- Activités de finitions et mise en conformité

**Validité des composantes acquises : illimitée**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUI | NON | COMPOSITION DES JURYS |
|---|---|---|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | 2 à 4 professionels + 1 à 2 membres de l'autorité |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | 2 à 4 professionels + 1 à 2 membres de l'autorité |
| En contrat de professionnalisation | X | | 2 à 4 professionels + 1 à 2 membres de l'autorité |
| Par candidature individuelle | X | | 2 à 4 professionels + 1 à 2 membres de l'autorité |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2006 | X | | 2 à 4 professionels + 1 à 2 membres de l'autorité |

| | OUI | NON |
|---|---|---|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|---|---|

## Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Monteur" avec effet au 30 septembre 2011, jusqu'au 21 avril 2020.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

## Pour plus d'informations

**Statistiques :**

10 étudiant(e)s

**Autres sources d'information :**

info@arfis.com

site internet de l'autorité

**Lieu(x) de certification :**

ARFIS école : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône ( 69) [LYON VILLEURBANNE]

ARFIS ECOLE
13 rue Emile Decorps
69100 VILLEURBANNE

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

ARFIS ECOLE - 13 rue Emile Decorps - 69100 VILLEURBANNE

**Historique de la certification :**